

COMITE DIRECTEUR 28 ET 29 OCTOBRE 2016

PRÉSENTS :

- **Membres du comité directeur :**
Christian BABONNEAU, Président général • Jacqueline ROCHER, Secrétaire générale • Jacques ARTAUD, secrétaire général adjoint • Valérie BELSITO, Trésorière générale • Jean FOURNIER, Conseiller auprès du Président, en charge de la vie associative et de la communication • Gérard BRIAUD, Vice-président aux affaires générales, au développement territorial et au projet éducatif • Anne-Marie LEMOINE, Vice-présidente en charge de la formation • Dominique JOLY, Vice-présidente déléguée aux activités gymniques et d'expression • Patrick LAURENDEAU, Vice-président délégué aux activités sportives • Claude SCHMIT, Vice-président délégué aux activités culturelles • Laurence MUNOZ, Vice-présidente en charge du développement durable, de la santé et de la solidarité • Charles AGENET, médecin fédéral • Jean-Luc ANDRE, membre • Philippe BLANC, membre • Chantal BONNINGUE, membre • Alain CHMELEFF, membre • Annick DECERLE, membre • Nadia DESFAUDAIS, membre • Brigitte GIAMPICOLLO, membre • Nicole HAY, membre • Marie-France NOEL, membre • Jeanne TEDESCHI, membre • Jean VIRET, membre.
- **Direction technique nationale :**
Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Gérard BARREAU, conseiller technique national • Eric LAMARQUE, conseiller technique national • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Anny SYLVESTRE-BARON, conseillère technique nationale
- **Siège fédéral :**
Eric SALANOUBAT, directeur • Arthur BOILEAU, responsable juridique et financier • Annabelle MATHIEU, assistante de direction.

EXCUSÉS :

Anne CORDIER, Chargée de mission à l'international et à l'Outre-mer • Luc HERRMANN, membre • Geneviève MANIGAUD, membre • Michel DEHAENE, membre
Olivier ASTIER, responsable des activités et des formations fédérales • Marion LACROIX, responsable communication et marketing

1 ACCUEIL

Le président général, après avoir exprimé sa satisfaction à recevoir le comité directeur à Saint-Sébastien-sur-Loire, lui souhaite la bienvenue.

2 TEMPS DE REFLEXION

Louis-Michel propose un texte sur la question des migrants. Est-ce possible de tolérer l'intolérable ? Christian Babonneau indique que ce texte mérite réflexion, d'être relu. Laurence Munoz en tant qu'historienne et calaisienne intervient sur le thème proposé par Louis-Michel Renier.

Louis-Michel dont l'intervention est la dernière au comité directeur proposera un temps de réflexion lors du congrès au Mans.

3 INFORMATIONS GENERALES

A propos de Fémix :

Laurence Sauvez a rencontré la présidente de Fémix, Marie-Françoise Potereau. Elle rappelle que l'association a été hébergée le temps de l'Euro 2016 au siège fédéral car cette dernière ne pouvait occuper ses bureaux pendant la manifestation. La présidente de Fémix a proposé compte tenu des bonnes relations entre la FSCF et Fémix un accompagnement dans la formation des dirigeantes. De plus dans le cadre de Paris 2024 et de la participation de Fémix à l'une des commissions, elle a proposé que la FSCF participe à un événement de promotion de Paris 2024. A l'occasion d'une manifestation nationale de gymnastique féminine par exemple, une action visuelle pourrait être menée à l'issue d'un mouvement d'ensemble. Laurence Sauvez demande au comité directeur son accord pour poursuivre ce projet. Le comité directeur valide cette proposition.

A propos de la subvention jeunesse et éducation populaire

La convention annuelle a été reconduite à hauteur de 25 000€. Cependant, la demande d'une convention pluri-annuelle n'a pas encore abouti.

A propos des postes Fonjep :

La fédération est dotée à présent de 3 postes Fonjep.

A propos de la fondation de France :

Laurence Sauvez et Eric Salanoubat ont rencontré la Fondation de France. Laurence Sauvez rappelle que la fédération avait été sollicitée pour la construction du projet de la Fondation de France sur le sport-santé en milieu rural.

Aujourd'hui, 2 appels à projet « sport santé et le milieu rural » et « Allez les filles » pourraient intéresser les associations affiliées.

A propos de la réunion des DTN

Les DTN ont été réunis par Laurence Lefèvre, directrice des sports. Les sujets à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Le certificat médical
- Le sport sur ordonnance, dont le décret en cours d'élaboration. Laurence Sauvez et Charles Agenet apportent quelques précisions, notamment sur la distinction qu'il faudra bien faire entre le sport santé et le sport sur ordonnance, ce dernier étant alors considéré comme un traitement (les médecins seront prescripteurs). Par ailleurs, le sport sur ordonnance ne concerne que les personnes porteuses d'une affection de longue durée dont la liste est établie par décret du code de la sécurité social. Enfin les associations ne pourront devenir des centres de soins.

A propos des états généraux du sport de haut-niveau :

A l'initiative du ministère en charge des sports, tous les acteurs du sport de haut niveau sont consultés et des ateliers de réflexion sont organisés. Dans l'un des ateliers, une réflexion a été proposée autour de la question : le sport pour tous peut-il préfigurer le sport de haut niveau ? Un état des lieux sera proposé le 4 novembre.

A propos de la Convention d'objectifs :

La directrice des sports a suspendu le travail sur les conventions d'objectifs. A ce jour, elle a consulté quelques présidents de fédérations olympiques.

A propos de la lutte contre la radicalisation :

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a édité un guide intitulé « mieux comprendre et mieux prévenir les phénomènes de radicalisation ». Ce guide s'inscrit dans le cadre de la politique liée aux plans citoyens. Gérard Santoro indique qu'il s'agit de sensibiliser les jeunes aux valeurs citoyennes. Le mouvement sportif est impacté par les questions de la radicalisation. Il est fort probable qu'un système de référents soit mis en place dans les fédérations pour sensibiliser au devoir de vigilance.

A propos du certificat médical :

L'intervention de Charles Agenet lors du comité directeur de septembre à propos de la simplification du certificat médical est rappelée.

La fréquence de délivrance des certificats médicaux pourra être décidée par les fédérations dans la limite des dispositions mises en place dans le décret et en fonction de licences de compétition et de non compétition.

Entre chaque renouvellement de licence, le licencié doit remplir un questionnaire de santé qui sera publié par décret le 1er juillet 2017.

Charles Agenet rappelle que la fédération participe au médicosport avec 36 autres fédérations. Cet ouvrage est à destination des animateurs sportifs et des médecins. Il présente chaque activité. Les fédérations présentent les programmes qu'elles ont mis en place en lien avec des pathologies. Charles Agenet souligne le travail remarquable accompli par la commission Santé-Bien-être- Mieux-être. Le président général remercie Charles Agenet ainsi que Brigitte Giampiccolo et Bertrand Rousseau pour leur implication et le travail effectué.

A propos du personnel du siège :

A propos de l'organisation des services du siège, le directeur va procéder à des changements dont les salariés seront informés le 7 novembre :

- Un Responsable des services généraux : Tony Hersard
 - o Gestionnaire du site, des services informatiques, des achats (hors services), de l'assurance...
 - Rattaché au directeur
- Une cellule développement : Magali Bourgouin
 - o Evaluer, mesurer, contrôler les projets stratégiques de la fédération
 - o Créer du lien avec les territoires (agents de développement)
 - Rattachée au directeur

Un responsable juridique, financier et RH : Arthur Boileau

- o Contrôle financier plus efficace (circuit différent : affectation des notes de frais, factures...)
- o RH : accueil des nouveaux, congés, grille de salaires...

Le recrutement d'assistante administrative en remplacement de Sandine Nagy est en cours.

A propos de la gym suédoise :

Eric Salanoubat indique qu'un travail est en cours pour la rédaction d'une convention. La fédération de gym suédoise souhaite un partenariat avec la FSCF qui garantirait à la gym suédoise un sérieux auprès des collectivités territoriales. Cette demande de partenariat est à étudier compte tenu du développement de la gym suédoise. Cependant, Eric Salanoubat souhaite que ce partenariat garantisse de nouvelles licences. Eric Salanoubat rencontrera le président de la gym suédoise le 7 novembre.

A propos de la fédération française de volley

Eric Salanoubat a rencontré son homologue de la fédération française de volley. Grâce à un premier contact positif, une discussion est amorcée.

A propos d'Audencia

Des étudiants de cette école de commerce vont faire une étude de positionnement de la fédération dans le cadre de leur formation.

A propos du serveur informatique du siège fédéral.

Une migration va être effectuée vers un serveur plus performant. Il faut, au préalable, faire notamment un recensement des adresses mail fscf.asso.fr de tous les acteurs fédéraux. Ce recensement se fera au cours des mois de novembre et décembre.

A propos des licences

Bien que le CNOSF ait envoyé le code de bonne conduite entre fédérations, on peut constater une concurrence ardue des fédérations délégataires mais aussi hélas de certaines affinitaires. Des structures de la FSCF ont commis 2 erreurs ces dernières années et la fédération s'en est excusée auprès des fédérations concernées aussitôt. Certaines fédérations ne prennent pas ce soin. Le président général souhaite que Laurence Sauvez rencontre son homologue de l'Ufolep.

A propos de la plateforme interfédérale

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 11 octobre. La plateforme interfédérale se nomme désormais ID Horizons et sera lancée officiellement en décembre prochain au Sénat.

A propos du musée virtuel :

Le musée virtuel est en ligne.

A propos du CICE associations :

Le président général indique que le CICE va désormais s'appliquer aux associations. Cela pourrait permettre une baisse de la masse salariale à hauteur de 20 000€ pour la fédération

A propos du temps de formation pour les nouveaux présidents

Suite aux nombreux changements dans les présidences, le président général propose un temps de formation pour les présidents nouvellement élus n'ayant jamais exercé les fonctions de président. Cette formation pourrait se tenir le 3^{ème} week-end de janvier à savoir du 21 janvier à 10h au 22 janvier à 12h.

4 INFORMATIONS SUR LA COMMUNICATION

Jean Fournier indique que le travail sur le lot 2 du site internet en cours. Ce travail a pris un léger retard notamment au niveau du travail autour des licences et des affiliations. Une commission va travailler à la simplification du nombre de licences.

Jean Fournier indique que le premier numéro de la newsletter externe qui s'intitulera l'Instant Sport et Culture sera envoyé 7 novembre.

Le travail sur les mini-sites est en cours, le premier mini-site en ligne sera celui du comité régional d'Ile de France et sera en ligne le 3 novembre.

Enfin la campagne de rentrée a été complétée par l'envoi des affiches par activités.

Le président général félicite le travail effectué.

Jean Fournier rappelle que, pour une notoriété accrue, tout doit passer par un même canal. Il est fortement déconseillé d'avoir un compte Facebook par activité car cela pourrait diluer l'information au lieu de la renforcer. Jean Fournier demande aux délégués des activités de bien vouloir relayer cette information auprès de leur commission.

Un pack de communication pour la formation sera adressé à tous les organisateurs de formations.

Anne-Marie Lemoine demande aux délégués des activités d'en informer leur commission.

Le travail sur la certification se poursuit, les courriers et les valorisations sont en cours de finition. Les 6 associations sarthoises qui ont reçu une certification seront présentes au congrès.

Le dernier numéro des Jeunes vient de sortir. L'imprimeur a été changé, ce qui a permis d'avoir des pages supplémentaires pour un coût égal.

Un travail est en cours sur le fichier d'envoi de la revue les Jeunes pour les bénéficiaires d'un abonnement gratuit. Compte tenu de l'ancienneté de ce fichier, la mise à jour est difficile. Il est fort probable qu'il soit supprimé et reconstitué.

Compte tenu de la nouvelle organisation territoriale, les logos des structures ont été revus. Ils vont être envoyés aux structures. Il est demandé aux structures de changer leur logo. Cependant l'ancien peut être utilisé jusqu'à écoulement des stocks de leur papier à en-tête par exemple.

Jean Fournier indique que la GED (gestion électronique de documents) sera bientôt prête. L'ensemble des documents seront stockés sur le serveur.

Le président général précise que les commissions ont besoin d'accompagnement sur la communication. Les réunions avec les référents communication des commissions sont essentielles.

5 APPROBATION DU COMPTE ANNUEL 2015/2016

La trésorière expose les comptes annuels 2015/2016.

Les prévisions budgétaires présentaient un exercice 2015/2016 en bénéfice de 35 255 €. Finalement l'exercice clos le 31 août 2016 présente un résultat déficitaire qui s'explique principalement par la baisse des produits de formations notamment dans les activités gymniques, la baisse des recettes de cotisations et licences activités, des frais exceptionnels liés à la fin des travaux du siège fédéral ainsi qu'à son inauguration, une hausse des dépenses de communication et la mise en place du contrat de maintenance du nouveau site internet.

Par ailleurs, si la subvention d'équipement de 280 000 € perçue pour la rénovation du siège fédéral et plus particulièrement pour sa mise en conformité pour l'accessibilité du public est directement affectée à notre trésorerie 2015/2016, elle rentre par ailleurs dans l'obligation de reprise annuelle en adéquation avec la durée d'amortissement ce qui compte tenu de la durée moyenne affectée aux immobilisations concernées, nous amène à reprendre en produit une quote-part annuelle d'environ 14 000 € pendant plus de 20 années.

Bilan – Actif : La fin des travaux de mise en conformité du siège fédéral ainsi que la vente du bureau de Saint Etienne viennent affecter les valeurs nettes comptables des immobilisations, la réalisation du lot 2 du site internet non terminée à la clôture de l'exercice fait jouer quant à elle le solde des immobilisations en cours non amortissables en l'état. Les autres créances concernent le crédit de TVA ainsi que les produits à recevoir. Les disponibilités s'élèvent à 87 K€ contre 938 K€ la saison précédente notamment parce que des fonds étaient immobilisés au 31/08/2015 pour les travaux dans l'attente de la réception de bonne fin et par l'absence de versement au 31/08/2016 par la Ligue Ile de France de 3 échéances pour ses titres d'appartenance. Compte tenu des paiements effectués par la LIF après la clôture de l'exercice, il n'a pas été jugé opportun de doter la provision pour créances douteuses.

Passif : Les réserves de la Fédération Sportive et Culturelle de France s'élèvent au 31 août 2016 à 1 737 300 € (avant affectation du résultat 2015/2016) contre 1 575 531 € l'exercice précédent, dont 267 268.49 € de subvention d'équipement et après déduction de la quote-part affectée à l'exercice 2015/2016 d'un montant de 12 731.51 euros. Les provisions sont composées de 119 829 € d'indemnités de fin de carrière, de 15 500 € dédiés au fonds de solidarité et de 30 000 € réservés aux Assises des Activités. Le passif est affecté par le solde de l'emprunt de 357 377.46 € destiné à financer une partie des travaux.

Compte de résultat – Produits : Les produits des adhérents représentent 52 % des produits contre 45 % l'exercice précédent. Les subventions compte tenu d'un versement exceptionnel par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du projet citoyenneté pour 50 000 € représentent 21 % de nos produits dont 581 250 € pour notre Ministère de tutelle, 15 000 € du Ministère de la Culture et 57 080 € dédiés à l'emploi. Enfin la formation en baisse depuis 2 exercices s'élève en un produit de 254 691 € contre 293 120 € sur l'exercice 2014/2015. Compte tenu du résultat exceptionnel de l'exercice précédent suite à la cession d'une partie de nos locaux de Paris, nos produits 2015/2016 sont en baisse de 17 % par rapport à 2014/2015 mais en augmentation de 3 % par rapport à 2013/2014.

Charges : Le poste des rémunérations et charges sociales représente 42 % de nos charges totales. Les services extérieurs viennent ensuite pour 10 % et comprennent principalement les maintenances, assurances et frais de télécommunications. La formation et les activités représentent enfin chacune 9 %

de nos charges à l'identique pour la formation que l'exercice 2014/2015 et en hausse de 2 % pour les activités qui retrouvent ainsi leur niveau de 2013/2014. Le Projet de Développement Fédéral budgété pour 110 000 €, réalise une dépense de 50 200 € dont 23 866 € sont en charge constatée d'avance pour le projet Atoutform' non terminé au 31 août 2016. Les projets réalisés sur l'exercice sont l'enquête sur l'étude de nos associations et la certification.

Le comité directeur vote à l'unanimité les comptes annuels qui seront présentés à l'assemblée générale (sous réserve de l'accord du CAC)

Après avoir rappelé au comité directeur, qu'il ne faut pas confondre trésorerie et bilan, le président général remercie Valérie Belsito et les services pour le travail accompli.

6 APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2016/2017

Valérie Belsito présente le budget prévisionnel 2016/2017.

Celui-ci est très légèrement déficitaire de 41 €uros avec un total des produits estimé à 3 249 812 €. Ce budget prend en compte le fonctionnement régulier et habituel de la Fédération ainsi que le lancement des locations de salles de réunion, la tenue des Assises dédiées aux Activités, la fin de la mise en place du projet Atoutform' et la suite de la certification par la rénovation des labels.

Titres d'appartenance 2016/2017 : les tarifs sont de 14.75 € pour les titres AC-AM-CD, 11 € pour les titres BM, 9 € pour les titres AD-CE-CA et de 6.00 à 8 € pour les BL (suivant les ligues).

Affectation du résultat : Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire 2015/2016 au compte de report à nouveau créditeur.

Le comité directeur vote à l'unanimité le budget prévisionnel qui sera présenté à l'assemblée générale.

Une ligue au 31 août 2016 avait une dette de 103 000 €. Aujourd'hui la dette n'est que de 66 000 €. Cette ligue a un déficit de 50 000 € (58% en masse salariale de son budget).

Il est proposé un moratoire à cette ligue:

- Un versement de 40 000 € avant le 10 novembre
- Un versement de la suite avant la fin juin avec un effacement d'une partie de la dette afin que la ligue puisse procéder aux paiements des salaires.

Le comité directeur vote pour ce moratoire à l'unanimité.

Le président lève la séance à 20h.

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

Le président ouvre la réunion à 8h45.

7 VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Gérard Briaud rappelle que le projet de règlement intérieur a été envoyé aux structures territoriales pour amendement éventuel. Il présente les changements au comité directeur. Après débats et ajustements, le comité directeur valide à l'unanimité ce règlement pour approbation lors de l'assemblée générale. Il est convenu que le règlement intérieur soit envoyé aux structures territoriales le 10 novembre

8 VALIDATION DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE DES FEDERATIONS SPORTIVES AGREES RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Gérard Briaud indique qu'à propos du règlement disciplinaire des fédérations sportives agréées relatif à la lutte contre le dopage, seul le nom de la fédération est à ajouter.

Le comité directeur valide à l'unanimité ce règlement pour approbation lors de l'assemblée générale.

Il est convenu que ce règlement soit envoyé aux structures territoriales le 10 novembre

9 VALIDATION DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE TYPE DES FEDERATIONS SPORTIVES AGREES

Le règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées prévoit 17 sanctions. Le comité directeur ne souhaite pas en ajouter. Après précisions, le comité directeur valide à l'unanimité ce règlement pour approbation lors de l'assemblée générale.

Il est convenu que ce règlement disciplinaire soit envoyé aux structures territoriales le 10 novembre

Le président général remercie Gérard Briaud pour le travail accompli.

10 FICEP

Laurence Munoz indique que le comité directeur s'est réuni à Paris les 14 et 15 octobre. Eric Salanoubat a été présenté au comité directeur de la Ficep.

Jonathan Collomb et Chloé Carré étaient présents pour la commission jeunes. La commission sportive a procédé à un retour sur les Jeux de la fraternité. L'ensemble des participants a été satisfait par cette organisation.

L'obtention de la bourse Erasmus pour le camp FICEP a fait débat, car chaque pays souhaite qu'une partie de cette bourse lui soit reversée. Or, l'organisation de camp est onéreuse en France et souvent plus élevée que dans d'autres pays membres de la Ficep.

La prochaine assemblée générale de la FICEP se tiendra à Nice en 2018.

Patrick Laurendeau indique qu'une signature est en cours entre la FICEP et la FISEC pour un accord sur la participation aux manifestations (hormis le ski).

Les prochains Jeux d'hiver devraient réunir 160 participants français, allemands ou autrichiens. Les pratiquants du snowboard sont exclusivement autrichiens, aussi il est probable que cette discipline soit annulée.

Le président général indique qu'il conviendra de réfléchir au maintien de la participation de la FSCF aux Jeux d'hiver car cela est très onéreux par rapport au nombre de licences ski que compte la fédération. Il attire l'attention de tous sur le fait qu'il faudra se positionner.

Charles Agenet indique que lors des derniers jeux il y a eu un contrôle anti-dopage qui s'est révélé négatif pour tous.

La FSCF ne participera pas à la rencontre internationale de tir.

Le tournoi international de gymnastique aura lieu tous les 2 ans. La délégation belge s'est proposée pour l'organisation du prochain tournoi international

Le directeur indique que les dépenses doivent être optimisées. La cellule de développement sera en charge de contrôler et d'évaluer les actions mises en place afin de permettre une prise de décision éclairée.

11 POINT SUR LA REFORME TERRITORIALE

Gérard Briaud et Christian Babonneau énoncent les noms des présidents des comités départementaux et régionaux nouvellement élus. Le comité directeur adresse ses félicitations aux nouveaux élus et remercie les sortants pour le travail effectué.

12 POINT SUR LE CONGRES

Annabelle Mathieu procède à un point sur le programme du congrès ainsi que sur son organisation. Il lui est demandé de faire une communication plus précise sur les ateliers "l'évolution des activités" et de doubler à minima l'atelier réservé à la famille activités gymniques.

13 NOMINATIONS DES MEMBRES DES COMMISSIONS NATIONALES

Le président général rappelle les décisions prises, lors du dernier comité directeur, concernant les nominations des membres des commissions nationales à savoir la nomination des responsables par le comité directeur dans un premier temps puis la nomination des membres des commissions par le comité directeur dans un second temps. Il propose le calendrier suivant :

- Début d'année 2017 : appel à candidature
- 10 et 11 mars 2017 : nomination des responsables par le comité directeur
- Mars/juin : concertation entre les responsables, le comité directeur, la DTN et les services pour les propositions de membres
- 10 et 11 juin 2017 : nomination des membres des commissions par le comité directeur

Pour information, l'avis des comités régionaux et départementaux sera demandé.

Le dossier de candidature aux commissions va être revu et sera certainement mis en ligne.

14 FORMATION

Anne-Marie Lemoine indique quels sont les rôles et missions de la commission nationale de formation : groupe support d'une partie de l'axe 7 du Projet de Développement Fédéral, groupe de réflexion, garant de la vie, du cadre, des évolutions du cursus de la formation fédérale. Cette commission est composée des référents formation des commissions nationales, des représentants des organisateurs territoriaux.

La CNF propose quelques évolutions au cadre de la formation fédérale. Ce cadre pose les points que toute commission nationale doit respecter au sujet du cursus de la formation fédérale, en vue de l'obtention du diplôme d'animateur fédéral : AF2.

- Cursus fédéral en 4 étapes : AF1, UFF, PSC1, AF2
- Un référentiel composé de 4 compétences « incontournables » pour l'AF1 et l'AF2, avec possibilité d'ajouter 1 voire 2 compétences supplémentaires (maximum) si cela paraît pertinent pour les commissions nationales.
- Volume horaire : 30 à 45h pour l'AF1 / 50 à 70h pour l'AF2.
- Age d'entrée en formation : 14 ans révolus au 1^{er} jour de l'AF1

Le comité directeur valide ces 4 points.

Le président général demande à ce que toutes les commissions soient présentes aux réunions de la CNF (le référent formation devant se faire représenter en cas d'absence)

La CNF ne se substitue pas au travail fait par les commissions sur les formations, elle tente d'harmoniser entre les activités les conditions d'obtention du brevet d'animateur fédéral et pose donc un cadre. La CNF pose les compétences et non les contenus.

La CNF travaille sur le projet de régionalisation des AF2 mais cela pose la question de la tarification. Ce dernier point sera à mettre à l'ordre du jour du premier conseil des territoires. Il faudra peut-être prévoir de faire une convention avec les régions.

Anne-Marie Lemoine indique que la CNF préconise que le cursus fédéral puisse se faire en 18 mois.

Le comité directeur s'exprime sur ces 2 préconisations (régionalisation et durée). Anne-Marie Lemoine précise qu'il s'agit d'un premier niveau de diplôme et qu'il s'agit de s'adapter au plus grand nombre, pour répondre aux besoins des associations.

Enfin, Anne-Marie Lemoine indique que les commissions ont le sentiment que seule la formation professionnelle intéresse la CNF. Un point sur la formation fédérale et sur la formation professionnelle sera mis à l'ordre du jour du conseil des territoires.

15 ACTIVITES

15.1 ACTIVITES GYMNQUES ET D'EXPRESSION

Dominique Joly indique que la coordination a réuni 21 personnes le 23 au 25 septembre. Au programme, ont notamment été abordés les sujets suivants :

- Comment valoriser le « supplément d'âme » (soirée festive, concert etc) des manifestations nationales sur le site de la fédération
- Les missions des commissions dans le cadre de la nouvelle organisation territoriales. Il est préconisé qu'un référent au territoire soit nommé dans chaque commission au même titre que le référent Formation et Communication
- Les assises par activités pourraient également concerner la coordination des activités gymniques et d'expression qui prévoit de regrouper les responsables des commissions techniques régionales sur une même date pour favoriser la multi activité à tous les niveaux
- la nécessité de réduire le décalage observé entre la CNF et les activités en proposant une réunion CNF spécifique aux activités gymnique et d'expression.

Dominique Joly indique que les commissions GRS et twirling vont procéder à un stage bi-activité les 29 et 30 octobre à Mâcon. Ces deux activités ont déjà mutualisé leurs compétences en regroupant leur recyclage de juge début octobre.

Ce décloisonnement pourrait être un levier supplémentaire pour se démarquer des autres fédérations. Cette initiative pourra démontrer tout l'intérêt et toute la richesse de la collaboration et du partage.

Dominique Joly remercie le service activités et plus particulièrement Pascal Le Gouic ainsi que les délégués de la coordination pour leur participation, leur engagement et leur soutien.

Nadia Desfaudais présente la demande de la commission de GRS d'organiser une nouvelle rencontre. La CN GRS, en réponse au besoin exprimé par le terrain, a imaginé un projet original à destination d'un public de poussines, RECREATION Poussines, associé à une manifestation nationale GRS existante. Dans la continuité de l'esprit fédéral, ce projet de rencontre ne sera pas à visée compétitive mais de découverte, de création et de représentation, en y associant des activités complémentaires avec la CN PAC pour des temps multi activités.

Un autre objectif de ce projet est de fidéliser un jeune public qui a tendance à s'échapper dès la catégorie benjamine.

D'autre part, des personnes extérieures à la commission nationale seront associées au projet, afin d'en faire une source de recrutement intéressante pour la prochaine mandature, qui permettra un renouvellement indispensable de la CN.

Le format de la rencontre pourrait être celui-ci :

- 150 à 200 gymnastes seront concernées par le projet, soit 10% de l'effectif poussines de l'activité
- Production en équipe de 3 à 12 sur un thème imposé
- Passages programmés tout au long du week-end entre les passages des compétiteurs pour une nouvelle animation
- Mise en place d'activités ludiques encadrées dans un espace dédié pour animer les temps hors passage
- Construction d'un mouvement commun chorégraphié pour l'ensemble des participantes

Le comité directeur s'exprime sur cette demande. La démarche de cette rencontre est très bien reçue, il faudra cependant être vigilant à ce qu'il n'y ait pas de classement. Il faut proposer des programmes adaptés à tous y compris ceux qui veulent en faire plus.

Le comité directeur valide cette nouvelle rencontre à l'unanimité. Quant aux droits d'engagement pour la 1ère année, ils sont validés à 3 €. Le comité directeur valide également la possibilité d'accepter les 2 types de licence la première année.

15.2 ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Claude Schmit indique que la CNPAC a réuni 14 de ses référents.

Lors de cette réunion, les points positifs suivants ont été relevés :

- Meilleure visibilité
- Espace numérique de travail
- Recensement des associations
- Quelques actions dans les manifestations sportives

La commission souhaite à présent un soutien accru et réel des comités départementaux et régionaux.

Claude Schmit indique que le groupe est soudé, motivé et dynamique.

15.3 ACTIVITES SPORTIVES

Patrick Laurendeau rappelle l'importance de la présence des délégués lors des réunions des commissions nationales. Ces dernières ont besoin d'être guidées par les délégués sur certains points.

16 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

DEMANDE DE VALIDATION D’AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

LIGUE AQUITAINE

Comité départemental Dordogne

1617 – 29 – RUBAN TURQUOISE CLUB DE PERIGUEUX GRS

ACTIVITE(S) : Gymnastique rythmique et sportive

NOMBRE D'ADHERENTS : 58

PRESIDENTE : Catherine DUPOIRON

SIEGE SOCIAL : 25 chemin de beaupuy – 24000 PERIGUEUX

Remarque service juridique et financier : aucune

LIGUE ALSACE

Comité départemental Haut-Rhin

1617 – 30 – CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER

ACTIVITE(S) : Tennis de table

NOMBRE D'ADHERENTS : 40

PRESIDENT : Denis GASSER

SIEGE SOCIAL : 31 rue Georges Pompidou – 68290 WEGSCHEID

Remarque service juridique et financier : aucune

Le comité directeur valide ces demandes.

Affiliation : précision pour le full contact il n'y a pas de KO.

AFFILIATIONS DE NOUVELLES ASSOCIATIONS VALIDEES PAR LE PRESIDENT GENERAL PAR DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR.

LIGUE DSV

Comité départemental Haut de Savoie

1617 – 19 – USMB PASSY GYMNASTIQUE

ACTIVITE(S) : Gymnastique fille, Gymnastique masculine, trampoline

NOMBRE D'ADHERENTS : 135

PRESIDENTE : Marjorie SAN-ROQUE

SIEGE SOCIAL : 214, rue Spaichingen – 74700 SALLANCHES

Remarque service juridique et financier : aucune

LIGUE DU LYONNAIS

Comité départemental Rhône

1617 – 24 – CLUB OMNISPORT LYON RUGY

ACTIVITE(S) : Eveil, Rugby, Step, Gymnastique rythmique

NOMBRE D'ADHERENTS : 120

PRESIDENTE : Céline FARNIER
SIEGE SOCIAL : 30, rue mère Elisabeth Rivet – 69005 LYON
Remarque service juridique et financier : aucune

LIGUE ORLEANAIS

Comité départemental Touraine

1617 – 20 – ICART SUR LES CHEMINS

ACTIVITE(S) : Autres arts plastiques, Théâtre
NOMBRE D'ADHERENTS : 14
PRESIDENT : Yoann MOREAU
SIEGE SOCIAL : 2, rue Adrien Deslondains – 37000 TOURS
Remarque service juridique et financier : aucune

Comité départemental Loiret

1617 – 21 – VOLLEY CLUB DONNERY

ACTIVITE(S) : Volley
NOMBRE D'ADHERENTS : 13
PRESIDENTE : Marine KERDILES
SIEGE SOCIAL : Pierre Alexis Ponson du Terrail – 45450 DONNERY
Remarque service juridique et financier : aucune

Comité départemental Eure-et-Loir

1617 – 27 – GYM DYNAMIQUE LOISIR JANVILLE TOURY

ACTIVITE(S) : Eveil, Autres activités gymniques et d'expression
NOMBRE D'ADHERENTS : 5
PRESIDENTE : Brigitte POLISANO
SIEGE SOCIAL : 82, rue du dauphin – 28310 LE PUISET
Remarque service juridique et financier : aucune

LIGUE PAYS DE LA LOIRE

Comité départemental Loire Atlantique

1617 – 22 – SPORTS LOISIRS STALINGRAD

ACTIVITE(S) : Autres activités de remise en forme et d'entretien
NOMBRE D'ADHERENTS : 90
PRESIDENTE : Evelyne LEGER
SIEGE SOCIAL : 6 A Cours Jules Durand – 44000 NANTES
Remarque service juridique et financier : aucune

LIGUE ILE DE FRANCE

Comité départemental Essonne

1617 – 23 – A'TOUS GYM DRAVEIL

ACTIVITE(S) : Gymnastique féminine, masculine rythmique, tumbling
NOMBRE D'ADHERENTS : 250
PRESIDENTE : Sandrine HESLON
SIEGE SOCIAL : 17, rue du chemin vert – 91201 DRAVEIL
Remarque service juridique et financier : aucune

LIGUE MIDI-PYRENEES

1617 – 25 – FULL CONTACT CLUB TARBAIS

ACTIVITE(S) : Autres jamda
NOMBRE D'ADHERENTS : 65
PRESIDENT : Jean-Michel LEVADAN
SIEGE SOCIAL : 1 Allée des lilas – 65800 AUREILHAN
Remarque service juridique et financier : engagement sur l'honneur du président de l'association

LIGUE PICARDIE

Comité départemental Somme-Aisne

1617 – 26 – OTRIANGLE D'OR DE PICARDIE

ACTIVITE(S) : Twirling, Basket
NOMBRE D'ADHERENTS : 30
PRESIDENTE : Valérie BELSITO
SIEGE SOCIAL : 1, rue Emile Prévost Vouel – 02700 TERGNIER
Remarque service juridique et financier : aucune

LIGUE AQUITAINE

Comité départemental Landes

1617 – 28 – HAYET VTT

ACTIVITE(S) : VTT

NOMBRE D'ADHERENTS : 33

PRESIDENTE : Christophe PREVOT

SIEGE SOCIAL : 589, Chemin de Busquet – 40700 HAGETMAU

Remarque service juridique et financier : aucune

Le comité directeur prend acte de ces nouvelles affiliations.

DEMANDE DE VALIDATION D'ORGANISATION DE MANIFESTATION

----- **SAISON 2016-2017** -----

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR A L'ARC

Date : 1 et 2 juillet 2017

Lieu : Seloncourt (25)

Organisateur : La Jeanne d'Arc de Seloncourt

CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION

Date : 3 et 4 juin 2017

Lieu : St Etienne (42)

Organisateur : CD Loire – 42

RENCONTRES NATIONALES DE THEATRE ET CHANT CHORAL

Date : 25 au 27 mai 2017

Lieu : La Celles sur Durole et Viscomtat (63)

Organisateurs : La Patriote de la Celles sur Durole // La Fraternelle de Viscomtat

CHAMPIONNATS DE PRINTEMPS / TIR SPORTIF

Date : 1^{er} et 2 avril 2017

Lieu : Toul et Laxou (54)

Organisateur : CN tir sportif

sous réserve de transmission par la commission national de tir sportif des budgets prévisionnels dans les meilleurs délais.

CHAMPIONNATS D'AUTOMNE / TIR SPORTIF

Date : 15-17 septembre 2017

Organisateur : CN tir sportif

Lieu : Chalons (51)

sous réserve de transmission par la commission national de tir sportif des budgets prévisionnels dans les meilleurs délais

DEMI-FINALES DES COUPES NATIONALES MIXTES DE GYMNASTIQUE – ZONE NORD / NORD-EST

Date : 21 et 22/01/2017

Lieu : Wasselonne

Organisateur : Cercle Saint Laurent de Wasselonne (67)

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 DE GRS

Date : 3 et 4/06/2017

Lieu : Saint Denis en Val

Organisateur : CD Loiret (45)

Le comité directeur valide les organisations de manifestations nationales à condition que les réserves soient levées.

ORGANISATIONS DE MANIFESTATION VALIDEES PAR LE PRESIDENT GENERAL PAR DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR

DEMI-FINALES DES COUPES NATIONALES MIXTES DE GYMNASTIQUE – ZONE OUEST / SUD-OUEST

Date : 21 et 22/01/2017

Lieu : Limoges

Organisateur : Cadettes Saint Michel de Limoges (87)

DEMI-FINALES DES COUPES NATIONALES MIXTES DE GYMNASTIQUE – ZONE SUD-EST

Date : 21 et 22/01/2017

Lieu : La Tour du Pin

Organisateur : l'Avant-garde Turripinoise de La Tour du pin (38)

COUPE NATIONALE INDIVIDUEL DE TWIRLING

Date : 18 et 19 mars 2017

Lieu : Saint Herblain

Organisateur : Estelle Twirling Saint Herblain (44)

CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL DE TWIRLING

Date : 1^{er} et 2 avril 2017

Lieu : Auxerre (89)

Organisateur : Twirling auxerrois

CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL MIXTE DE GYMNASTIQUE

Date : 20 et 21/05/2017

Lieu : La Motte Servolex

Organisateur : l'Etoile Motteraine de La Motte Servolex (73)

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES DE GYMNASTIQUE MASCULINE

Date : 17 et 18/06/2017

Lieu : Dax

Organisateur : Jeanne d'Arc de Dax (40)

Le comité directeur prend acte de ces validations d'organisation de manifestations nationales.

DEMANDE DE VALIDATION DE DISTINCTIONS FEDERALES

RECONNAISSANCE FEDERALE « VERMEIL »

• BRUANT Philippe	L'Union Morannaise de Morannes-sur-Sarthe	MAINE ET LOIRE
• RIVERAIN Didier	L'Union Morannaise de Morannes-sur-Sarthe	MAINE ET LOIRE
• COQUEREAU Maurice	L'Union Morannaise de Morannes-sur-Sarthe	MAINE ET LOIRE
• COIGNARD Georges	L'Union Morannaise de Morannes-sur-Sarthe	MAINE ET LOIRE
• HUET Serge	L'Union Morannaise de Morannes-sur-Sarthe	MAINE ET LOIRE
• RIEM Jacqueline	La Bailleuloise de Bailleul	NORD
• VERDU Gérard	La Bailleuloise de Bailleul	NORD
• NUNS Frédéric	La Bailleuloise de Bailleul	NORD
• BIDAULT Jean-Luc	Les Jeunes Sportives de Saint-Chamond	LOIRE
• CHIRON Dominique	Les Jeunes Sportives de Saint-Chamond	LOIRE
• PIGNAUD Mireille	La Jeanne d'Arc de Caluire	RHÔNE
• PUGNAIRE Joëlle	Excelsior de Chaponost	RHÔNE
• GUILLARD Laurent	La Laëtitia de Nantes	LOIRE-ATLANTIQUE
• BICHON Claude	La Concorde de Couëron	LOIRE-ATLANTIQUE
• GOMBAUD Stéphanie	L'Estelle de St Herblain	LOIRE-ATLANTIQUE
• CHESNE Jocelyne	La Vaillante de Vertou	LOIRE-ATLANTIQUE
• HUBERT Claudine	La Saint Clair de Nantes	LOIRE-ATLANTIQUE
• BLIN Françoise	La Saint Clair de Nantes	LOIRE-ATLANTIQUE

HONNEUR FEDERAL « VERMEIL »

- | | | |
|------------------|-----------------------------|--------------------|
| • BELPALME Alain | La Bailleuloise de Bailleul | NORD |
| • GARY Marlène | La Saint Clair de Nantes | LOIRE - ATLANTIQUE |

Le comité directeur valide ces demandes de distinctions fédérales

Le président général propose les nominations suivantes :

- Pierre-Jean Badin, membre d'honneur – le comité directeur valide cette nomination
- Jean Trocherie, responsable d'honneur de la commission nationale de judo – le comité directeur valide cette nomination

17 BILAN DE LA MANDATURE

Le président général remercie les membres du comité directeur pour leur participation et pour leur implication. Il rappelle que lors de cette mandature des décisions importantes ont été prises. Les engagements pris lors de l'élection de ce comité directeur à la Baule en 2012 ont été tenus :

- La fidélité – le GPS a valorisé les convictions fédérales et l'histoire de la fédération.
- L'adaptation – la fédération est moins refermée sur elle-même
- Le développement – le projet de développement a été un travail important et un guide pour cette mandature. De nombreuses actions ont été effectuées notamment :
 - o La professionnalisation du territoire avec plus de 30 agents de développement
 - o Les partenariats – hausse importante de ces derniers à hauteur de 200 000 € sur la mandature

Le président général indique que la réforme tarifaire n'était pas simple à mener. A ce jour, les effets de cette réforme n'ont pas encore porté leurs fruits, il demeure cependant convaincu de la légitimité de cette réforme.

La valorisation du projet éducatif a demandé beaucoup de travail et le comité directeur peut être fier du travail accompli.

Un des souhaits du président général à son arrivée à la présidence était le vivre-mieux. Ce point demeure en dessous de ces attentes.

Bien que cette année, le budget soit déficitaire, le comité directeur peut se féliciter d'avoir auto-financé une partie des travaux du siège et d'offrir aux générations suivantes un siège fédéral rénové et valorisé. Ce dernier est évalué à plus de 7 millions d'euros.

La fédération a retrouvé la reconnaissance des instances publiques et extérieures. En effet, elle est désormais élue dans de nombreuses instances, Fonjep ou Cnajep par exemple. De plus, la fédération a résisté aux diminutions de subventions.

Le président général est conscient de points à améliorer :

- La relance des licences
- Les relations humaines
- Les relations avec le CNOSF

Il préconise pour la mandature à venir

- La priorisation et la hiérarchisation des projets
- Une meilleure perception du territoire avec une présence accrue auprès des associations
- L'obtention de l'agrément via l'affiliation : cet agrément est un réel atout pour l'avenir.

En conclusion, le président général exprime, au comité directeur, la joie qu'il a eu de travailler avec lui. Il est fier d'avoir été leur président et fier du travail accompli. Il a pris grand plaisir à cette mission, même si elle a parfois été difficile à mener, et est honoré d'œuvrer à l'intérêt général de la fédération.

Le président général propose aux membres du comité directeur de s'exprimer sur la mandature passée.

Une dizaine de membres du comité directeur s'exprime et les points principalement abordés ont porté notamment sur :

- La représentation du comité directeur aux assemblées générales des structures territoriales. Une certaine difficulté sur des sujets qui nécessitent parfois une expertise dont ne disposent

pas les membres du comité directeur, ou des sujets dont ils ne sont pas suffisamment informés. La fiche territoriale doit être remise en place.

- Un comité directeur qui a démontré une cohésion, ouvert et à l'écoute. Des réunions où l'expression était possible. Un comité qui a porté une voix collective. Mais une réflexion à mener sur le relais bureau - comité directeur.
- Un manque sur le suivi des structures territoriales, et l'information systématique de leurs travaux et avancées.
- Les rôles et missions auprès des commissions doivent être redéfinis et précisés.

Le président général rappelle que la fédération a besoin de tous, et pas seulement des élus. Ainsi les membres sortants qui le souhaitent pourront faire partie de groupes de travail.

Il indique également qu'il souhaite mettre en œuvre un accompagnement des nouveaux membres du comité directeur.

18 PROJET DE LA MANDATURE

Le président général indique que les priorités pour la prochaine mandature seront les activités et les formations.

Gérard Briaud indique que bon nombre d'actions ont été réalisées ou avancées. Au niveau des activités, les actions ont été moins nombreuses. Cependant le projet des Assises par activités porte l'espoir que la tendance soit inversée. Durant cette mandature, le nombre de licenciés a baissé malgré les outils mis en place.

Un des enjeux de la future mandature sera de réorganiser les commissions et de valoriser leurs actions et leur travail.

Il conviendra de :

- garantir une cohérence des actions en qualitatif et en quantitatif.
- adapter les offres aux demandes des pratiquants,
- étudier les raisons des actions qui fonctionnent bien et qui fonctionnent moins bien et en tirer les conclusions

La gouvernance associative bouge, il faudra réfléchir à comment faire bouger les lignes au sein de la fédération. Il faudra adapter le modèle économique sans perdre les valeurs qui sont celles chères à la fédération.

A propos de la réforme territoriale, il faudra continuer à faire les ajustements demandés s'il y a lieu. Gérard Briaud indique l'importance de la mission des présidents des grandes régions.

Lors des assises de printemps, le projet de mandature sera donné à tous afin que le nouveau comité directeur puisse insuffler sa nouvelle dynamique.

Jacques Artaud préconise que les projets, dès lors qu'ils sont actés puissent être réalisés. Pour cela, il conviendra de préparer davantage chaque projet avant de le soumettre à validation.

Louis-Michel Renier rappelle qu'il convient de donner du sens aux actions. Il rappelle également la capacité de la fédération à être différente. Enfin il indique que le supplément d'âme de la fédération est essentiel.

Jean Fournier indique qu'il y a sans doute eu trop de projets. Il conviendra de s'imprégner d'une dynamique de projet différente avec une réflexion sur :

- le sens du projet
- l'évaluation de son efficacité
- le coût
- les ressources humaines

Jean Fournier rappelle qu'il faut aller voir du côté des nouvelles tendances et repenser l'approche du développement des activités en repensant les commissions.

En conclusion le président général se dit satisfait du trinôme qu'il forme avec Eric Salanoubat et Laurence Sauvez.

19 QUESTIONS DIVERSES

Plus aucune autre question n'étant posée, le président général lève la séance à 16h30.

Le présent procès-verbal a été validé le 10 décembre 2016.

Le président général
Christian BABONNEAU

Handwritten signature of Christian Babonneau in black ink, consisting of stylized initials and a horizontal line.

La secrétaire générale
Jacqueline ROCHER

Handwritten signature of Jacqueline Rocher in black ink, featuring a large, stylized initial 'R' followed by the name 'Rocher'.